



Conseil de sécurité

Distr.  
GENERALE

S/17191  
15 mai 1985  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

---

LETTRE DATEE DU 14 MAI 1985, ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL DE  
SECURITE PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DE L'AUSTRALIE AUPRES DE  
L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir faire distribuer, comme document du Conseil de sécurité, le texte ci-joint de la déclaration sur la situation au Liban que le Premier Ministre australien a faite au Parlement le 8 mai 1985.

(Signé) Richard WOOLCOTT

Annexe

Déclaration sur le Liban faite au Parlement par le Premier Ministre  
australien, S. Exc. R. J. Hawke, le 8 mai 1985

Au nom du Gouvernement australien, et j'en suis sûr, au nom de tous les membres du Parlement, je tiens à dire combien nous sommes affligés en apprenant que la violence continue à sévir au Liban, sur qui pèse un destin si tragique. Nous sommes profondément préoccupés par les récents événements survenus dans le sud du Liban, où pas moins de 20 000 chrétiens auraient quitté leur foyer, cherchant refuge à Jezzine et dans d'autres villes du pays. Nous ne pouvons que regretter que l'occasion offerte par le retrait des forces israéliennes n'ait pas été saisie pour rétablir l'autorité du Gouvernement libanais au sud du Liban. Nous sommes aussi vivement préoccupés par la recrudescence des combats à Beyrouth.

Le gouvernement tient à exprimer sa plus profonde sympathie à l'importante communauté libanaise d'Australie, dont de nombreux membres ont des parents au Liban. Nous sommes pleinement conscients des angoisses et des souffrances qu'ils ressentent en ce moment. Nous voudrions - je crois pouvoir le dire au nom de tous les membres du Parlement - que la communauté libanaise d'Australie sache que nous sommes de tout cœur avec elle alors qu'elle traverse cette période de souffrance et d'angoisse.

Nous savons parfaitement qu'il n'y a pas de solution simple aux problèmes du Liban. Ces problèmes ne peuvent se régler d'un coup de baguette magique. Il est évident, mais on ne le dira jamais assez, que le premier pas consiste à mettre fin aux combats dans ce pays, et, nous autres Australiens, tenons à lancer un appel à toutes les parties au Liban pour qu'elles fassent preuve du maximum de retenue; en effet, ce n'est que lorsque les armes se seront tues que des efforts pourront être déployés en vue d'assurer, par la consultation, une réconciliation nationale et un règlement pacifique des problèmes en suspens. Nous considérons qu'un accord entre les factions belligérantes est le seul moyen de garantir le respect de l'indépendance et de la souveraineté du Liban.

Nous savons tous que l'un des plus grands drames du Liban est que ce pays est devenu le terrain où des forces étrangères s'affrontent ouvertement ou par personnes interposées. Nous croyons fermement qu'il doit être mis fin à toutes les ingérences dans les affaires intérieures du Liban. Une fois ces conditions préalables remplies, des négociations pourront commencer en vue d'un règlement politique durable des problèmes du pays. Certains ont suggéré à cet égard qu'il devrait y avoir au Liban un système cantonal de gouvernement analogue à celui de la Suisse. Tout ce que je peux dire au sujet de cette proposition qui a circulé dans certains milieux, c'est que toute suggestion allant dans ce sens devra recueillir les suffrages de tous les groupes confessionnels du Liban.

J'ajouterai, pour conclure, que le Gouvernement australien s'engage à user de toute son influence, de tout le pouvoir qu'il possède au sein de l'Organisation des Nations Unies et dans d'autres instances internationales, pour que soient poursuivis les efforts visant à mettre fin aux combats au Liban; il faut que cette condition soit remplie pour que puissent commencer les consultations et les négociations qui, c'est notre espoir à tous, permettront de mettre fin à la tragédie qui continue à frapper ce pays.

-----

